

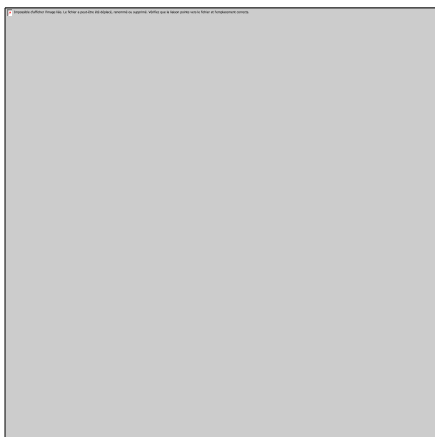
Textes Berbères Du Maroc, hommage posthume à Abdelmalek Ousadden

Ahmed Bououd , FLSH , Université Hassan II ,
Casablanca.

Dr. Abdelmalek Ousadden s'est installé à Paris pour préparer une licence en droit, c'est à ce moment-là qu'il avait rencontré André Basset.

André Basset était un spécialiste des langues berbères, considéré comme un fondateur de la linguistique berbère et enseignant de cette langue à la chaire du berbère de l'École nationale des langues orientales vivantes de 1941 à 1956 ; ses intérêts étant de privilégier l'enquête linguistique comme moyen de connaissance, de description des parlers peu et moins connus , en réalisant des atlas linguistiques notant les variantes du vocabulaires , de la prononciation et de la morphologie .

Cette rencontre avec André Basset s'est soldée par de nombreuses études sur Tamazight, dont la plus précieuse était **Textes Berbères Du Maroc. Parler Des Aït Sadden** , son séjour à Paris lui a permis de donner quelques cours de tamazight à l'INALCO, à l'époque connue sous la dénomination : les langues O , ou langues orientales , pendant 4 ans , en tant que répétiteur.



Les Textes Berbères Du Maroc. Parler Des Aït Sadden, écrits et rassemblés par A. Basset, en collaboration avec Dr. Abdelmalek Ousadden, en tant qu'informateur averti, sont considérés comme un corpus de documents, - textes, regroupés dans une optique bien précise , celle d'être exploité par la suite ; mission que nous avons accomplie dans notre thèse de doctorat à

l'INALCO , Paris 1990 ; ce corpus peut être utilisé dans plusieurs domaines , à savoir : les études littéraires, linguistiques, sociologiques et ethnographiques .

Le corpus d'A.Basset est une collection de textes authentiques, annotés et traduits par un locuteur natif, Dr. Abdelmalek Ousadden ; il est sur support papier, dans un **état de la langue** synchronique , publiés en 1963; par contre, en comparant un passage, tiré de notre corpus (A. Bououd, 1990) à un passage tiré des textes d'A. Basset (1963) de la fraction d'Aït Ameer, de la même tribu, on constate la présence des thèmes de l'aoriste ; c'est-à-dire, sur le plan diachronique, le parler des Ait Sadden a évolué dans sa structure linguistique ; exemples :

(321) liant (III) /// ist lahl nns la durnt as (III) iyamna hmmu ; yrsnt as (I.III) / yut n tfullust ynt as (I) binssis, ynt (I)..... ; tkkr (I.III)xdiza, tddz (I.III) Ihnna, ty as t (I) / ifassn d ixf ty as (I) tazult, tasy (I) icbann nns d isrwidn , tsikk asn (LUI) ssabun...

« A ce moment-là ses parents entouraient Yamna Hmmu ; elles lui ont égorgé une poule, elles lui ont préparé la bouillie (de l'accouchée), elles ont fait ... ; Khdija pile du henné, lui en met aux mains et à la tête ; elle lui met de l'antimoine aux yeux, elle prend les vêtements et les chiffons (de l'accouchée) et les lave »

(347) alli (y) ur-rin iqqn asn (III) ddcut, iddu (I) ; as n Ihkam qrrndat n Iqadi, ibdu (I) yifsn s txant d nnfqt.

« Comme ils n'acceptaient pas, il leur fit savoir qu'il allait les traduire en justice et il s'en alla ; le jour de l'audience, ils se mirent à genoux devant le cadi ; il rendit le jugement lui enjoignant de lui donner le foyer et la pension ».

Dans ce passage des **textes des aït Sadden** (A.Basset) , on constate la présence des thèmes de l'aoriste (fraction d'Ait Ameer) , au lieu des thèmes de l'accompli très fréquents chez les locuteurs de la jeune génération (fraction des Ait Naceur) .

On relève donc des formes à l'accompli (llant, durnt ,) , des formes à l'aoriste (ynt as , ynt , tyas , tasy) et des formes homonymes accompli-aoriste (vrsant as , tkkr , tddz , tsikk)

Un deuxième passage dédié à la dispute chez les Ayt Sadden , relaté par Claude Lefébure qui n'a pas hésité à citer Dr. Abdelmalek Ousadden , en écrivant : « On doit cette évocation de la dispute à Abdelmalek Ou Sadden, natif de la tribu localisée à l'est de Fès, dans sa proximité immédiate, sur la rive

droite de l'Oued Sebou; il a été le second et dernier répétiteur de Basset aux « Langues 'O ».

Dicté en 1953, ce texte a été publié dix ans plus tard, à titre posthume, grâce à Paulette Galand-Pernet, avec quelque quarante autres, traduits et annotés par le collecteur (Basset, 1963 : 121-124).

(1) La dispute – *tizit* –, lorsque Dieu en décide, elle a lieu sur tout, y compris pour des futilités; les gens s'embrasent: un propos de moi, un propos de toi; Satan y ajoute, alors ça devient une montagne : un peu de celui-ci, un peu de celui-là, les injures – *im3uyarn* – s'amplifient, les gens en viennent aux mains.

(2) S'ils n'étaient pas déjà dans la discorde, s'ils ne se cherchaient pas l'un l'autre, ils ne cognent que de la main et du poing ; ils s'attrapent au col, serrent, « pousse moi que j'te pousse », jusqu'à ce que d'autres les séparent. Si la discorde était pendante, ils ont prévu des pierres ou des bâtons, des matraques ; ils se blessent à la tête – *mmemrazen* –, le sang en vient à couler.

(3) L'échange commence avec rien, puis ce sont les injures qui dégradent le propos et font hausser le ton :

« Qu'est-ce qui prend ton grand-père ?

— qu'est-ce qui prend ton grand-père à toi ?

— ô chien des gens, par Dieu !

— par Dieu, s'il y a un chien, c'est toi !

— il n'y avait pas de chien, jusqu'à ce que tu te montres !

— ô le dernier des gens – *anggaru n medden* !

— ô lâche, ô fils de lâche ! »

Cependant, ne s'injurient couramment que les femmes.

(4) En ces circonstances, celui qui garde son jugement n'ajoute pas à la gigue – *IlehRa* –; il promet un procès – *dd3ut* – à son comparse, saisit contre lui des témoins – *sshud* –, et se dirige vers le siège de l'Autorité – *lmakhzen* –.

Celui avec qui il se dispute, parfois le suit, parfois en rajoute : « Rejoins ton engeance – *ttasila nnek* – ! Tu n'es qu'un arracheur de touffes de palmier-nain : si je t'accompagne, moi et toi c'est tout comme ; si je t'accompagne, alors mon père ne m'a pas engendré – *baba, ur iyi yuriu* – ! »

(5) Quand l'un se sait avoir des appuis, il persiste, entretient le tumulte – *taqzzamut* – ; devant les gens, il s'arrache des poils de barbe – *inzaden n tamart* – et prononce la formule : « Hein tu m'as vu, hein souviens -t'en : foin de ma barbe, si je n' t'arrange une djellaba bien à ta taille, engeance faite pour l'embrouille – *mch ur ak d gikh tajjllabit gh lqedd nnek, a ttasila —a n chmait* – ! »

Dr. Abdelmalek Ousadden , par Les Textes Berbères Du Maroc. Parler Des Aït Sadden, qui regroupent d'une part, les savoirs, les expériences, les pratiques qu'il faudra sauvegarder et mettre en valeur en tant que patrimoine immatériel, et d'autre part la langue, qui est ce patrimoine linguistique

proprement dit et qui est en premier lieu l'instrument nécessaire pour décrire, conceptualiser et interpréter les composantes du patrimoine immatériel et symbolique, a bel et bien, contribué à la conservation des patrimoines aussi bien immatériel que matériel et à leur mise en valeur, en l'occurrence : la culture, la gastronomie, le vestimentaire, l'élevage, les fêtes ,,,? C'est pour cette raison que ces Textes Berbères Du Maroc. Parler Des Aït Sadden doivent acquérir à la fois le statut de patrimoine immatériel qui nécessitent la conservation et la gestion de cette base de données à partir de la langue amazighe des ait sadden qui est de surcroît le symbole de la culture et de l'identité d'un groupe social, à savoir les imazighens du moyen atlas ; cette langue se transmet par générations ; elle n'est pas seulement un moyen de communication, mais aussi ce qui lie ses locuteurs à leur histoire, à leur culture, en jetant les fondements d'une vitalité sociale, émotive et spirituelle. Le principe de la préservation est de rendre l'amazighe viable dans des régions où il est à la fois la langue maternelle et le principal instrument de la communication ; sa transmission naturelle d'une génération à l'autre ne s'est jamais interrompue : la preuve c'est que les textes sont décodés par tout lecteur amazighophone. C'est pourquoi l'amazighe constitue la langue de communication courante. , chez les ait sadden , donc , la transmission de l'amazighe est un élément essentiel de sa préservation et de sa revitalisation ; son avenir est cautionné par ses locuteurs qui ont pris conscience de la nécessité de sa résurgence par une tendance à le réapprendre car il est menacé par l'abandon au profit des langues puissantes, qui présentent plus d'attraction et qui contribuent au déclin de la langue maternelle en freinant sa transmission.

Références :

Basset, A. (1963), Textes berbères du Maroc (parlers des Ait Sadden), Imprimerie nationale, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner

Bououd, A, (1990), grammaire et syntaxe d'un parler berbère. Aït Sadden (Maroc central) INALCO, Paris .

Elmanouar, Mohamed, *L'amazighité en devenir*, Rabat, 2015.

Claude Lefébure « Foin de ma barbe, si je n' t'arrange une djellaba bien à ta taille ! »

Aspects de la dispute en pays berbère REMMM 103-104, 127-154